



[www.transparencymaroc.ma](http://www.transparencymaroc.ma)  
TRANSPARENCY MAROC  
Observatoire de la corruption  
[onc@menara.ma](mailto:onc@menara.ma)

Octobre 2009

# **Revue de presse hebdomadaire n°76**

**Semaine :  
Du 03 au 09 octobre 2009**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption**

**03-04/10/09**

**Corruption, fonctionnaires trop initiés**

*C'est une première. Trois hauts fonctionnaires de l'Etat viennent d'être suspendus pour « délit d'initiés ». Le secrétaire général et le directeur de l'urbanisme au ministère de l'Habitat, ainsi que le directeur du patrimoine au ministère de l'Intérieur, ont été sèchement débarqués après une enquête de plusieurs semaines, pilotée par Saâd HASSAR, ministre délégué à l'Intérieur. Le « délit d'initiés » concerne le nouveau plan d'aménagement de Rabat, aujourd'hui en cours de validation.*

*Tel Ouel*

**05/10/09**

**Le caïd de Souk Lakhmis Dades à Ouarzazate ferme de manière illégale le local d'une association**

*Le caïd de la commune Souk Lakhmis Dades a décidé de fermer le local de l'association « Assagme pour le développement et la culture ». Les habitants du Douar Bouteghrar dans la commune de Souk Lakhmis Dades ont dénoncé une décision influencée par des personnes intéressées par le terrain sur lequel est construit le local de l'association.*

*Al Ittihad Al Ichtiraki*

**La police judiciaire envoie le dossier du marché de gros au procureur du Roi**

*La brigade criminelle de la police judiciaire à Ben Msik Sidi Othmane, a terminé son enquête sur le marché de gros et a envoyé le dossier au procureur du Roi près la Cour d'appel de Casablanca, le 29 septembre 2009. L'enquête concerne un certain nombre d'irrégularités dans la gestion du marché de gros de Casablanca, dont la modification des prix et du poids autorisé, irrégularités qui ont fait perdre au marché la moitié de son chiffre d'affaire.*

*Al Massae*

**06/10/2009**

**Plus de 1000 fonctionnaires fantômes à la municipalité de Fès**

*Certaines sources affirment que parmi les 2900 fonctionnaires des circonscriptions et annexes administratives de la commune urbaine de Fès, 1200 seulement sont présents à leurs postes pour remplir leurs fonctions. Elles signalent l'existence de plus de 1000 fonctionnaires fantômes qui perçoivent régulièrement leurs salaires sans rejoindre leur bureau.*

*Asdae*

### **Audition de trois agents d'autorité pour construction anarchique**

*Les services de la Gendarmerie royale à Mohammedia ont auditionné, jeudi dernier, trois agents d'autorité et un conseiller communal, accusés d'encourager la construction anarchique à Labrahma dans la commune d'Ech-challalate.*

*Al Maghribiya*

### **Sanctions disciplinaires à l'encontre de 11 gendarmes dans le Nord**

*Des commissions d'inspection et de contrôle du commandement général de la Gendarmerie royale ont été dépêchées, la semaine dernière dans le nord du Maroc, pour enquêter avec des officiers supervisant les brigades relevant du Haut Commandement de la Gendarmerie royale. Des mesures disciplinaires ont été prises à l'encontre de 11 gendarmes surpris en flagrant délit de corruption, et une enquête a été engagée sur l'implication d'un gendarme dans un trafic de drogue à Nador.*

*Al Maghribiya*

### **Un policier incarcéré**

*Le Tribunal de première instance de Rabat a condamné un agent de la police de Rabat-Salé à six mois de prison ferme et un autre à deux mois de prison avec sursis pour des faits de corruption.*

*Al Ahdath Al Maghribiya*

### **Des éléments de la Sûreté Nationale rivalisent pour aider les trafiquants de drogue dans le Nord**

*Selon l'enquête menée sur les personnes impliquées dans un trafic de drogue à Nador, certains membres de la Sûreté Nationale dans le Nord du Maroc seraient en concurrence pour coopérer avec des trafiquants de drogue et faciliter leurs activités, en contrepartie d'importantes sommes d'argent. L'enquête a révélé l'implication d'un sous-officier du service des renseignements militaires, poursuivi actuellement pour avoir reçu un pot-de-vin de cent mille dirhams. Il est accusé aussi d'avoir tenu secrètes des informations sur le réseau de trafic de drogue qui sévit au port de Nador et d'avoir omis de présenter à ses supérieurs un rapport sur l'activité suspecte du propriétaire d'un café au port de Bni Ansar. Il est suspecté d'être le coordinateur entre des éléments de la Gendarmerie, de la Douane, de la Sûreté Nationale, des forces auxiliaires et les trafiquants.*

*Al Ahdath Al Maghribiya*

**07/10/2009**

**Un Président de commune condamné à la prison et à une amende de 600 millions de centimes**

*La semaine dernière, la Cour d'appel de Fès a condamné le président d'une commune rurale de la province de Taounate, accusé de participer à l'immigration clandestine, à deux ans de prison ferme et une amende de 600 millions centimes. Le condamné admet avoir transporté des candidats à l'immigration clandestine alors que certains de ses collaborateurs se chargeaient de les rassembler pour les loger à Taourirt.*

*Al Ahdath Al Maghribiya*

**Détournement de fonds**

*Le procureur du Roi près le tribunal de première instance de Salé, a décidé lundi dernier de placer en garde à vue un employé au marché de gros de fruits et légumes de Salé, à la suite d'un détournement des recettes du marché estimé à plusieurs millions de centimes. Le représentant du parquet général a ordonné l'ouverture d'une enquête. La police judiciaire enquêtera également sur l'implication d'autres personnes dans les détournements de fonds et les malversations.*

*Assabah*

**Les victimes de Tamesna : Nous avons des problèmes avec les ministres du Parti de l'Istiqlal**

*Les victimes de l'affaire de Tamesna ont dénoncé le non-respect par la société « Général Contractor » du délai de livraison des logements. Elles ont été surprises de recevoir de la société « Santori Maroc » une menace d'annulation des contrats d'achat qu'ils ont signés avec « Général Contractor » en cas de non paiement du reliquat de la somme due avant le mois d'octobre, et l'association « Tamesna awalan » doute de l'existence de ventes conclues entre « Général contractor » et « Santori Maroc ». Le président de l'association ajoute que les victimes rencontrent des problèmes avec les ministres du Parti de l'Istiqlal, que ce soit M. Taoufiq HJIRA, M. Karim GHELLAB, Mme Yasmina BADDOU, jusqu'au Premier ministre lui-même, ainsi qu'avec les responsables des retards dans l'achèvement du projet.*

*Al Massae*

08/10/2009

### **Immobilier : Une corruption en hausse**

*De hauts fonctionnaires de l'Etat viennent d'être épinglés dans une affaire de délits d'initiés avec des promoteurs immobiliers. L'Etat a certes promulgué des lois anticorruption mais oublie de les appliquer. Dans le secteur de l'immobilier on constate plusieurs anomalies dans le choix des zones constructibles, dans la catégorie d'habitation, dans le nivellement des immeubles...etc. Selon le dernier rapport mondial sur la corruption présenté par Transparency Maroc, la corruption entraînait une augmentation des coûts de projet d'au moins 10 %. Preuve que la corruption est institutionnalisée dans ce domaine, le « noir » pour échapper au fisc est devenu une opération légale : le banquier accorde à l'emprunteur, en plus du prix d'achat déclaré, les 10% du noir. On se demande si l'Etat veut vraiment appliquer les textes anti-corruption, car ces pratiques portent préjudice au commerce et au développement du pays.*

*Al Bayane*

### **« Human Rights Watch » invite le Maroc à respecter la liberté d'association**

*L'Organisation « Human Rights Watch » a déclaré mercredi dernier, lors d'une conférence organisée à Rabat, qu'il est impératif que le Maroc arrête les tracasseries administratives qui limitent la liberté de fonder une association. Au cours de la présentation du rapport sur la liberté d'association, M. Eric GUTTSCHUSS membre de l'organisation, a noté que beaucoup d'associations sont confrontées à des obstacles qui handicapent leur conformité à la loi. Des responsables refusent leur récépissé de déclaration aux associations dont les membres et les objectifs ne plaisent pas aux autorités. Le rapport souligne la nécessité de revoir les textes relatifs à la création des associations qui manquent de clarté ; l'organisation a insisté sur le fait qu'il est obligatoire d'appliquer les décisions judiciaires prononcées en faveur des associations qui rencontrent des difficultés administratives.*

*Attajdid*

### **Un observatoire à Rabat pour contrôler les élus corrompus**

*Les élus de la capitale ne pourront plus faire n'importe quoi ou s'absenter lors de l'exercice de leurs fonctions ; ils ne pourront pas non plus abuser de leur autorité, ni choisir de recourir à la corruption. Un observatoire marocain pour défendre les droits de l'électeur a été constitué. C'est une organisation indépendante pour défendre les droits de l'électeur et encourager l'inscription des citoyens sur les listes électorales. C'est une première au niveau du monde arabe, qui fonctionnera d'abord à Rabat, ensuite dans les principales villes marocaines.*

*Alousboue Assahafi*

### **Un élu de Tamelalt menace des citoyens au siège de la municipalité**

*Un homme âgé a été insulté et diffamé par un élu local qui occupe le poste de 3<sup>ème</sup> vice-président de la municipalité de Tamelalt. L'homme aurait surpris une conversation relative aux violations et aux abus du président de la municipalité.*

*Bayane Al Yaoum*

### **Le juge DAHIN auditionne 80 personnes dans le cadre de l'affaire du marché de gros**

*Il est prévu que Noureddine DAHIN, juge d'instruction à la 3<sup>ème</sup> Chambre de la Cour d'appel de Casablanca, auditionne 80 personnes, dont des fonctionnaires, des commerçants et des élus, dans le cadre de l'affaire du marché de gros de Casablanca. Le procureur du Roi a transmis le dossier au juge d'instruction DAHIN, et il a demandé au juge d'instruction SARHAN de retirer les passeports de certains inculpés.*

*Al Massae*

### **Un marché passé par une commune rurale soulève les protestations d'un concurrent éliminé**

*Le représentant de la société « Awlad Bmoussa » s'est plaint auprès de la commune de Labrikiyne et du wali de Marrakech-Tensift-El Haouz, à propos du marché passé par la commune pour la location de deux de ses marchés. Le plaignant a signalé que ce marché n'a pas fait l'objet de publicité dans les journaux, ce qui montre la manipulation et le manque de transparence dans la gestion des marchés publics. Il a demandé aux responsables de contrôler la gestion de cette collectivité ainsi que ses finances.*

*Al Jarida*

**09/10/2009**

### **Entretien avec A. Abouddrar**

*A. Abouddrar, président de l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC), déclare que la forte proximité entre public et privé dans un environnement insuffisamment transparent, représente un facteur favorisant la prolifération de la corruption dans le secteur immobilier. Parmi les actions les plus marquantes de l'ICPC, Abouddrar cite la réalisation d'un diagnostic préliminaire de corruption ainsi que la proposition d'une approche de la réforme de la justice. Il ajoute que la lutte contre la corruption suppose l'adoption d'une approche collective et participative qui combinera des actions de prévention, de répression et de sensibilisation, programmées dans le cadre d'une stratégie cohérente.*

*L'Observateur*

### **Affaire du marché de gros de Casablanca : L'instruction a commencé**

*L'instruction concernant ce qu'il convient désormais d'appeler « l'affaire du marché de gros des fruits et légumes de Casablanca » est diligentée par le juge d'instruction Jamal Serhane. L'instruction, qui a débuté mardi, s'est poursuivie jeudi avec l'audition de quatre inculpés. L'affaire sera certainement tirée au clair d'ici quelques jours.*

*Al Bayane*

### **Média : Parlons de la corruption !**

*En théorie, le devoir des média est de recueillir et de diffuser des informations dignes de foi. Malheureusement, certains média au Maroc se sont transformés en outils au service d'intérêts particuliers. Certains journalistes se montrent fragiles et cèdent à la tentation des pots-de-vin pour encenser tel personnage public ou publier des informations complaisantes. Si les média ont un rôle de surveillance, ils doivent eux aussi être soumis à un contrôle régulier du système et du public.*

*Le Reporter*

### **Suite de l'affaire « Triha »**

*Le procureur général du Roi près la cour d'appel de Tétouan, a saisi lundi dernier, le juge d'instruction près la troisième chambre de la cour d'appel de Casablanca, pour qu'il inculpe le secrétaire du procureur du Roi du tribunal de première instance de Tétouan dont le nom figure dans le dossier « Triha et consorts ». « Triha » a affirmé dans ses déclarations à la police judiciaire qu'il a reçu de lui un pot de vin de vingt cinq mille Dh lorsqu'il l'a rencontré alors qu'il était impliqué dans une affaire de trafic de drogue. Sont également concernés deux autres secrétaires du procureur du Roi près la cour d'appel de Tétouan, accusés de corruption. Selon des sources fiables, « Triha » a pu nouer des relations avec un groupe de fonctionnaires de la Sûreté, de l'appareil judiciaire et avec des avocats en offrant des pots-de-vin pour que son dossier soit classé ; cela prédit l'implication de certains hommes de la Sûreté et même de magistrats.*

*Assabah*

### **Mise en liberté provisoire d'un policier poursuivi pour corruption à Rabat**

*Le tribunal de première instance de Rabat a décidé, la semaine dernière, la mise en liberté provisoire du policier accusé de corruption. Celui-ci avait été pris en flagrant délit, en train de recevoir un pot-de-vin d'une valeur de 200 Dh de la part d'un chauffeur à « Guich Loudaya » à Rabat. Le dossier a été renvoyé au 8 Octobre pour convoquer des témoins ; la défense demande l'abandon de la prévention de corruption, affirmant que le prévenu payait une dette.*

*Assabah*

## Spécial conférence de presse organisée par l'Observatoire de la Corruption : Transparency Maroc présente le rapport mondial sur la corruption

Transparency Maroc a organisé le mardi 06 octobre 2009, à l'hôtel Le Diwan à Rabat, une conférence de presse. La rencontre a permis de présenter le rapport mondial sur la corruption 2009 publié par Transparency International (TI), consacré cette année au thème « le secteur privé et la corruption ». Ce rapport donne la parole à plus de 75 experts qui examinent l'échelle, la portée et les conséquences dévastatrices de la corruption dans le secteur privé.

La rencontre a été destinée également à la présentation du numéro 7 de la revue de Transparency News, publiée par l'Observatoire de la corruption, consacrée au déroulement des dernières élections communales.

Cette conférence a fait l'objet d'une couverture par les chaînes télévisées ainsi que de comptes-rendus dans la presse écrite et électronique dont nous présentons une synthèse ci-dessous.

Pour lire l'intégralité des articles publiés, se connecter sur le site de Transparency Maroc : [http://www.transparencymaroc.ma/index.php?option=com\\_content&task=view&id=65&Itemid=88888971](http://www.transparencymaroc.ma/index.php?option=com_content&task=view&id=65&Itemid=88888971)

**05/10/09**

### **Le secteur privé et la corruption**

*Transparency Maroc organise une conférence de presse le 6/10/2009 à Rabat. Cette rencontre coïncide avec la publication du rapport mondial sur la corruption 2009 publié par Transparency International, consacré cette année au thème « le secteur privé et la corruption ». La rencontre sera destinée également à la présentation du numéro 7 de la revue Transparency News, publiée par l'Observatoire de la corruption, consacrée au déroulement des dernières élections communales.*

*Aujourd'hui le Maroc*

**07/10/2009**

### **Transparency : Pour lutter contre la corruption, le Maroc dispose d'un arsenal de lois qui ne sont pas appliquées**

*Dans le cadre de la conférence de presse organisée par Transparency Maroc, qui s'est déroulée à Rabat, le mardi 06 octobre, autour du rapport mondial sur la corruption 2009, l'association a indiqué que la corruption dans les échanges commerciaux coûte à l'Etat des milliards, retarde le développement économique, constitue une force destructive et empêche la concurrence loyale. M. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, a incité les organismes économiques à renoncer à la corruption afin d'encourager un développement économique durable et a signalé que Transparency international s'est intéressée à la corruption dans le secteur privé au vu des problèmes financiers que connaissent les sociétés et banques internationales. Sur le plan national, M. MESBAHI a souligné un paradoxe entre, d'une part, l'existence de dispositifs juridiques importants sur la lutte contre la corruption, et d'autre part, leur application insuffisante pour assurer la transparence et la moralisation de la vie publique ; cela accroît considérablement la corruption."*

*Al Maghribiya*

## **La corruption dans le secteur privé fait perdre au Maroc 74 milliards de dirhams annuellement**

*Selon le rapport mondial sur la corruption 2009, la corruption dans le secteur privé fait perdre annuellement au Maroc 74 milliards de Dh. Le rapport signale que la corruption dans le secteur privé est intimement liée à ses relations avec le secteur public. Dans un contexte de manque de transparence et de concurrence, de collusion entre les agents des secteurs public et privé, d'inefficacité des processus de sélection et des procédures, l'issue des appels d'offre publics est souvent fixée à l'avance.*

*Al Ahdath Al Maghribiya*

## **Rapport sur la corruption**

*Selon un rapport mondial sur la corruption, le Maroc aurait pris du retard dans sa lutte contre la corruption bien qu'il ait ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption le 9 mai 2007 et l'ait publiée le 7 janvier 2008, après l'avoir signé en 2003. Si cette ratification représente un effort louable en soi, toute lutte contre la corruption est vaine si de réelles décisions ne sont pas prises pour sa mise en oeuvre à long terme. Quoique le manque d'efficacité des lois anti-corruption puisse être mis au compte de leurs lacunes, la lutte contre la corruption n'est pas le seul domaine dans lequel la loi n'est pas correctement appliquée. Par ailleurs, un grand nombre d'institutions chargées des contrôles financiers et leurs dirigeants sont en général inefficaces.*

*Al Ahdath Al Maghribiya*

## **La corruption freine la concurrence dans le secteur privé**

*La corruption n'est pas limitée aux administrations publiques, mais c'est une pratique courante dans le secteur privé, notamment pour décrocher les marchés de l'Etat. C'est l'idée principale du rapport mondial sur la corruption publié le 23 septembre dernier par Transparency International (TI). Les grands axes de ce document ont été présentés hier, à Rabat, par Transparency Maroc (TM). La thématique cette année porte sur la corruption dans le secteur privé. «Un fléau qui touche la majorité des pays», souligne M. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de TM. «Et dans les pays en développement et en transition, les entreprises qui sont en connivence avec les politiciens corrompus et les fonctionnaires de l'Etat ont accordé jusqu'à 40 milliards de dollars par an comme pots-de-vin», précise le rapport. De récentes études ont montré que la corruption entraîne une augmentation des coûts des projets d'au moins 10%.*

*L'Economiste*

## **Transparency dresse le bilan de la corruption dans le monde**

*Mardi dernier, Transparency Maroc a organisé une conférence de presse pour présenter le Rapport mondial sur la corruption 2009 : « La corruption et le secteur privé », qui traite entre autres des risques de corruption auxquels sont confrontées les entreprises ainsi que de l'échelle, de l'étendue et des conséquences d'un grand nombre de sujets liés à la corruption. Concernant le Maroc, le rapport rappelle les retards de notre pays dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption ainsi que l'inefficacité d'un grand nombre d'institutions chargées des contrôles financiers. Le rapport ajoute qu'au Maroc la corruption dans le secteur privé est liée à son étroite relation avec le secteur public. Selon Transparency, le bâtiment est très touché par la corruption. L'ONG estime le coût induit par le manque de transparence dans la passation des marchés publics, au Maroc, à une perte annuelle de quelques 3.6 milliards de dollars.*

## **Libération**

### **Rapport Mondial sur la Corruption 2009 : pas brillant pour le Maroc**

*Lors d'une conférence de presse, organisée hier par Transparency Maroc à Rabat, M. Kamal MESBAHI a présenté le rapport mondial sur la corruption, en qualité de membre du Conseil National de Transparency Maroc et co-auteur de la partie Maroc. Le rapport note, dans sa partie réservée au Maroc, que si des progrès notoires en matière de lutte contre la corruption ont été réalisés, ils restent insuffisants. Il ajoute que le manque d'efficacité des lois anti-corruption au Maroc est dû aux difficultés de leur exécution. 7% seulement des entreprises marocaines ont tenté d'agir face à la corruption. Le rapport explique ceci par le fait que les entreprises ne sont pas convaincues qu'elles obtiendraient gain de cause en agissant, certaines craignent même de se créer des problèmes. A l'échelle mondiale, le coût total de la corruption dans le secteur privé en 2009 a atteint 10% du chiffre d'affaires du secteur. Le rapport fait part d'un autre sujet d'inquiétude concernant la manière dont le pouvoir économique se traduit par une influence abusive sur les prises de décisions politiques.*

## **Au fait**

### **Le Maroc perd 27 milliards de dirhams à cause de la corruption dans les marchés publics**

*Transparency International a révélé que le coût annuel de la corruption dans le processus des passations des marchés publics dépasse 27 milliards de dirhams (3.6 milliards de dollars). Ce coût représente 0.5% du Produit Intérieur Brut des pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. M. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, a mis en garde contre l'augmentation du phénomène de la corruption dans le secteur de l'immobilier. Selon lui, 4 grandes entreprises détiendraient à elles seules 70% des transactions du secteur. M. Abdellatif NGADI, membre du Conseil national de l'association, a précisé quant à lui que d'après les recherches effectuées dans le cadre du rapport mondial sur la corruption, la moitié des cadres dirigeants des grandes entreprises internationales interrogées ont estimé que la corruption entraînait une augmentation des coûts de projet d'au moins 10 %. En ce qui concerne les dernières élections communales, M. Ali LAHLOU, directeur de l'Observatoire de la Corruption et du Développement de la Transparence au Maroc, a relevé la prédominance de l'achat des voix, dont le prix a atteint les 40 millions de centimes.*

## **Attajdid**

### **Le prix de la voix des électeurs importants est monté à 40 millions de centimes**

*Lors de la conférence de presse, organisée le 6 Octobre à Rabat par Transparency Maroc, M. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de cette association, a confirmé que les élections pour le renouvellement du tiers de la Chambre des conseillers n'ont pas échappé à la corruption et que le prix des voix des électeurs a parfois atteint 40 millions de centimes. M. Abdellah HARSI, a confirmé que les élections marocaines restent dominées par l'argent et la violence ainsi que par l'influence des notables sur la scène politique marocaine. Sur le plan international, le rapport de Transparency International montre que les pratiques commerciales corrompues portent préjudice au développement des pays et leur font perdre des milliards de dollars.*

### **Annahar Al Maghribiya**

### **Le secteur immobilier : un terrain fertile pour le développement de la corruption**

*Le nouveau rapport de Transparency International affirme que la corruption, sous toutes ses formes, exercée par les acteurs économiques pour influencer les décisions politiques, coûte des milliards à l'Etat, porte préjudice au commerce et au développement économique et altère les conditions d'une concurrence loyale. Le rapport ajoute que le manque de transparence dans la passation des marchés publics fait perdre au Maroc 3.6 milliards de dollars, ce qui représente une part importante des dépenses publiques annuelles, estimée à 13.8 milliards de dollars. Le rapport aborde également la corruption des hommes politiques et leurs abus de pouvoir à des fins personnelles et politiques. Le secteur immobilier reste le plus touché.*

### **Rissalat Al Oumma**

### **Transparency Maroc dénonce le développement de la corruption au Maroc**

*L'ONG Transparency Maroc a dénoncé le développement de la corruption durant les 10 dernières années et la note du Maroc dans l'indice de perception de la corruption qui ne cesse de régresser. Lors de la présentation des conclusions du rapport mondial sur la corruption de Transparency International, il a été indiqué que le Maroc est bien classé en matière de réformes législatives et de respect de la convention contre la corruption des Nations Unies. Cependant, selon l'ONG, les pratiques frauduleuses ne semblent pas freinées, ou du moins diminuées, à cause de l'inefficacité des institutions chargées des contrôles. Le rapport mondial s'est intéressé cette année au secteur privé. D'après M. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, le véritable problème réside dans la relation entre le secteur privé et le secteur public. Transparency estime que le manque de transparence dans la passation des marchés publics, au Moyen Orient et en Afrique du Nord, coûte aux pays de la région 0.5% de leur PIB. Au Maroc il s'agit d'une perte annuelle de 3.6 milliards de dollars. Pour faire face à ce fléau, le secteur privé doit être plus transparent, tenir une comptabilité nette et adopter un comportement éthique. Dans le secteur public, il est urgent de mettre en place une loi pour protéger les victimes de la corruption et ceux qui dénoncent les mauvaises pratiques. Comme dans la majorité des pays, au Maroc le secteur immobilier reste le plus corrompu, résultat d'une mauvaise gouvernance qui dégrade les relations entre le public et le privé.*

**EFE**

## **Transparency : le prix de la voix a atteint 40 millions de centimes**

*Lors de la conférence de presse organisée par Transparency Maroc le 06/10/2009, l'association a révélé de nombreuses opérations d'achat de voix, à des prix atteignant parfois 40 millions de centimes par voix, durant les dernières élections pour le renouvellement du tiers de la chambre des conseillers. Elle a ajouté que ces élections ont connu des irrégularités qui ont permis à certaines personnes de gagner les élections dans leurs fiefs. M. Abdellah HARSI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, a souligné la prédominance de l'argent et de la violence dans les élections marocaines. Transparency a également dénoncé l'augmentation de la corruption dans le secteur de l'immobilier.*

*L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : [http://hibapress.com/Politique\\_Maroc/061009\\_PRLM/](http://hibapress.com/Politique_Maroc/061009_PRLM/)*

*hibapresse.com*

**09/10/2009**

## **Marchés publics : Pots-de-vin et copinage**

*Une enquête menée par Transparency Maroc montre que seulement 7% des entreprises déclarent avoir tenté de faire quelque chose face à une situation de corruption. Selon la même étude, le Maroc perd annuellement 3.6 milliard de dollars à cause de la corruption. En 2007 le nouveau décret de passation des marchés publics entrainé en vigueur. Presque 2 ans après, rien n'a changé. Selon le rapport mondial de Transparency International, les BTP et l'industrie de l'armement constituent des terrains fertiles pour la corruption. Ceci est dû principalement à une absence de tout contrôle. Le Maroc est classé 80 sur 180 pays dans l'Indice de la Perception de la Corruption et ce malgré la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption et l'installation de l'Instance centrale de lutte contre la corruption.*

*L'Observateur*

## **« La corruption semble assumée par certaines entreprises comme un facteur de production »**

*Selon Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, l'affaire du ministère de l'habitat relève plutôt des dispositions qui régissent le statut de la « Fonction Publique » que du délit d'initié qui reste un terme propre à la législation boursière. D'après MESBAHI, la corruption dans le système de passation des marchés publics n'est que la résultante d'une mauvaise gouvernance. Il ajoute également que la corruption semble être reconnue par certaines entreprises comme un facteur de production. Il confirme d'autre part que le secteur privé marocain a été très actif ces dernières années sur les questions de corruption, de demande de transparence, de comportement éthique...etc.*

*L'Observateur*

## **La corruption dans le secteur privé**

*D'après le rapport mondial de Transparency International, présenté à Rabat mardi dernier, la corruption dans le secteur privé coûte au Maroc 74 milliards de Dh annuellement. Le rapport présenté par Kamal MESBAHI, membre de l'association marocaine de lutte contre la corruption, montre que la corruption dans le secteur privé est la résultante de la relation entre les organismes privés et publics. L'absence de transparence dans la passation des marchés publics fait que les entreprises qui obtiennent les marchés sont connues à l'avance.*

*Nichane*